

# JOURNEE FUN & NATURE 2020

**Encadrés par des professionnels, faites de vos sorties d'entreprise des moments de forte convivialité !**

**Durée :** La journée ou ½ journée

**Contenu :** Accrobranche + Joutes & Sumo + Babyfoot humain + Tir à l'arc + Vallée des tyroliennes + Flightline + Toboggan + Paintball (en supplément).

**Âge :** à partir de 3 ans.

**Tarif (à partir de 15 personnes payantes):** 3-6ans : 15€/p ♦ 7-11 ans : 30€/p ♦ 12 ans et + : 40€/p

Supplément paintball, à partir de 16 ans : 7€/participant

**Repas :** Nous consulter.



## PROGRAMME:

- Accueil au Parc Alsace Aventure
- Equipement et initiation aux activités par nos moniteurs.
- Accès aux différentes activités.
- Possibilité d'ajouter différentes options pour agrémenter votre journée: petit-déjeuner, repas complet, collation, buffet boissons... (*nous consulter*).

### Pour effectuer votre réservation :

- 1) Nous contacter par mail ou par téléphone pour programmer votre sortie. Nous vous établirons un devis sur mesure.
- 2) Pour valider et bloquer définitivement votre réservation, merci de compléter et signer le bon de commande et/ou le devis qui aura été établi, accompagnée d'un acompte de 30% (chèque ou virement) et de nous le renvoyer par voie postale ou mail.

**Adresse :** Parc Alsace Aventure, Col du Kreuzweg, 67220 BREITENBACH

**RIB :** Caisse d'épargne Alsace - Code Banque 15135 - Code Guichet 09017 - Nr Compte 08002175654 - Clé 18

**IBAN :** FR76 1513 5090 1708 0021 7565 418

**BIC :** CEPAPFRPP513

## BON DE COMMANDE – Journée fun & Nature

Nom de la réservation : .....

Date de votre sortie : ..... Heure souhaitée : .....

Nombre de participants : 3-6 ans : ..... 7-11 ans : ..... 12 ans et + : .....

Options supplémentaire (à préciser) : .....

.....

.....

**Vos coordonnées :**

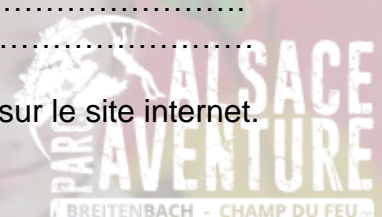
Nom de l'organisateur : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente présentes sur le site internet.

Date et signature :



Afin de garantir une sécurité optimale de l'activité « accro-branches », le Parc Alsace Aventure répond à toutes les exigences de la réglementation en vigueur : Norme AFNOR NF EN 15567-1 / Norme AFNOR NF EN 15567-2. Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Le groupe d'enfants évoluera alors sous la surveillance et la responsabilité des adultes accompagnateurs. Dans tous les cas, afin de garantir une organisation optimale, nous préconisons, à votre niveau, un adulte grimpeur pour 8 enfants/jeunes maximum.